



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbepolizei GePoA

Grand-Rue 27, CP 1174, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77, F +41 26 305 14 89
www.fr.ch/spoco

—

Courriel : pocco@fr.ch

Demande d'autorisation d'exercer le métier de prêteur sur gages

Nom de la personne requérante :

Rue et No :

NP : Lieu :

Tél. privé : Natel :

Adresse email :

Signature de la personne requérante :

Date et lieu :

Cette formule doit être retournée, accompagnée de tous les documents ci-dessous, à l'adresse du Service, au moins 30 jours avant le début de l'activité.

Documents à fournir :

1. un extrait du casier judiciaire de la personne requérante ; (vous pouvez commander votre casier soit à un guichet postal, soit sur internet à l'adresse www.casier.admin.ch) * ;
2. une déclaration de l'Office des poursuites du ou des domiciles de la personne requérante pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens * ;
3. une déclaration de l'Office des faillites du ou des domiciles de la personne requérante pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens * ;
4. une déclaration de la justice de paix attestant que la personne requérante n'est pas privée de l'exercice des droits civils ;

—

5. un permis d'établissement pour les personnes requérantes étrangères ressortissantes d'un Etat non membre de l'Union Européenne ou de l'Association européenne de libre-échange ;
6. une déclaration de l'établissement public, de la commune ou de l'entreprise d'utilité générale conférant à la personne requérante le pouvoir de diriger ou de gérer l'activité en cause.

*** Ces documents ne doivent pas dater, lors de leur production, de plus de trois mois.**